

PROCES –VERBAL : d'attribution provisoire de contrat/séance du 15/10/2020

Consultation des entrepreneurs Réf: F/08/TDM 2020 relative à l'entretien et réparation de bâtiments

Suite à la demande d'initiation de la procédure Nr 004/DE/TDM/2020 relative à l'entretien et réparation de bâtiments, adressée à la Commission Interne de Marchés de la TDM, cette dernière s'est réunie le 15./10/2020, Au siège de la TDM sous la présidence de Monsieur Moctar Mohamed Ahmed, son Président.

Étaient présents

En qualité de membres de la CIMAC

Mr Aboubekrin Ballaty ;
Mr Ba Abdoul Razzak
Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed
Mr El Hadj Diagne

Le président, après vérification du quorum a ouvert la séance et rappelé aux membres le seul point inscrit à l'ordre du jour qui concernait l'évaluation des offres de la Consultation des Entrepreneurs Réf : F/08/TDM 2020, relative à l'entretien et réparation de bâtiments.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d'ouverture des plis et de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres, la Commission décide d'attribuer provisoirement le marché au soumissionnaire **BTP SERVICES**, dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrents, pour un montant de **trois cent quatre-vingt-seize mille deux cent vingt (396 220 TTC) MRU TTC** et un délai d'exécution de 60 jours.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la TDM et publié sur son site : www.tdm.mr.
- Un délai de recours de cinq jours ouvrables, à compter de la date du présent Procès-verbal, est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

Fait à Nouakchott, le 15/10/2020

Les signataires

Président

El Moctar Mohamed Ahmed

Membres:

- Mr Aboubekrin Ballaty ;

- Mr Ba Abdoul Razzak

- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed

- Mr El Hadj Diagne

-

